

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Charlie Chaplin - BTS - Services - Gestion de la PME

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Charlie Chaplin - BTS - Services - Gestion de la PME	Jury par défaut	Autres candidats	5	185	29	41	40	45
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	16	325	85	111	40	45
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	14	593	84	114	40	45

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

1) Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME

Prendre en charge le processus des ventes et des achats, des actions de prospection, du suivi comptable, des opérations commerciales au suivi des encaissements et décaissements.

2) Participer à la gestion des risques de la PME

Mise en œuvre d'une démarche de gestion des risques au travers d'un travail en mode projet

3) Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME

Gestion des ressources humaines : mise en place des actions de formation, recrutement, les formalités lors de l'embauche et du départ du salarié, ...

3) Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME.

Organisation des déplacements, participation à des événements, analyse du marché et fidélisation de la clientèle, analyse financière : résultats, budgets prévisionnels

4) Stages en milieu professionnel

12 semaines sur 2 ans. Ces stages se déroulent dans une PME de 5 à 50 salariés dans laquelle la polyvalence est requise

LES ACTIVITES EN ENSEIGNEMENT GENERAL

1) Culture économique, juridique et managériale

Différents thèmes : l'intégration de l'entreprise dans son environnement, la régulation de l'activité économique, l'activité de l'entreprise, l'impact du numérique ou les mutations du travail.

2) Culture générale

Situations de communication écrite et orale: Synthèses de documents et rédaction d'argumentaires

Compétences travaillées : Répondre de façon argumentée à une question posée, synthétiser des informations, organiser un message oral...

3) Anglais

Expression en anglais, à l'écrit et à l'oral, dans des situations professionnelles

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une attention particulière a été portée :

- sur la motivation du candidat qu'il est possible d'évaluer à la lecture du projet de formation motivé,
- sur le comportement en classe noté dans les appréciations par les équipes enseignantes (sérieux, implication et régularité dans le travail, efforts fournis)

Une parfaite maîtrise de la langue française est indispensable

En termes de résultats de l'élève ont été pris en compte :

- Enseignements de spécialité ou enseignements professionnels
- Anglais ou LV 1
- Français
- Economie-droit
- Management
- Mathématiques (matière importante car de nombreux éléments calculatoires sont présents dans la formation du BTS GPME)
- Histoire géographie
- Notes obtenues aux épreuves anticipées de première
- Moyenne annuelle de 1^{ère}
- Moyenne annuelle de Terminale
- EDS

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Plusieurs observations peuvent être formulées au regard des dossiers qui ont été évalués :

- Le jury a constaté une très grande hétérogénéité des dossiers reçus aussi bien en termes de résultats que de comportement.
- Certains dossiers présentent des candidatures avec de l'absentéisme, des bavardages : des éléments qui ne correspondent pas aux critères généraux d'examen des vœux (voir supra III).
- D'autres dossiers mettent en valeur un réel projet de formation. Dans l'intérêt des candidats, il convient de porter une attention soignée à la rédaction de cette lettre adressée au jury. Cela est d'autant plus important lors d'un projet de reconversion ou réorientation. Par ailleurs, certaines candidatures lointaines de la région Rhône-Alpes ne permettent pas d'apprécier la réelle motivation des candidats de changer d'académie puisqu'il n'apparaît nulle part un quelconque projet de rapprochement ou de déménagement. Il leur est donc conseillé d'aborder leur projet dans leur lettre motivée
- De nombreux dossiers ne contiennent pas les moyennes et appréciations obtenues lors de la formation suivie par le candidat. Il convient de compléter sa candidature avec soin en remplissant l'ensemble des champs demandés.
- Le jury rappelle également que les notes obtenues lors des épreuves anticipées de français (et étude de gestion le cas échéant) sont importantes et peuvent valoriser ou desservir la candidature.

Il est donc indispensable que les candidats préparent leur projet post bac dès la classe de première, sur le plan des résultats scolaires, mais également dans leur assiduité et leur comportement.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	résultats du candidat	Notes obtenues en première et terminale ainsi qu'aux épreuves anticipées	Enseignement de spécialité ou enseignement professionnel, Anglais, Droit-économie, Management et sciences de gestion et du numérique, Mathématiques	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à communiquer à l'écrit	Résultats en français et lecture du projet motivé	Notes obtenues au bac de français, résultats indiqués sur les bulletins en français et en philosophie Projet motivé	Important
	Capacité à communiquer à l'oral	Oral de français	Note obtenue à l'oral au baccalauréat de français	Important
Savoir-être	Comportement et implication	Appréciations sur les bulletins et la fiche avenir	Appréciations des équipes enseignantes (sérieux, attention en classe, implication et régularité dans le travail, efforts fournis, bavardages, retards et absences)	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation vis à vis de la formation demandée	Projet motivé Informations dans l'onglet projet de formation	Lecture du projet de formation motivé. Ce projet de formation motivé ne peut être le résultat d'un travail de copié/collé sur Internet. Cet écrit doit être personnel et doit exprimer la motivation du candidat, par rapport à ses projets de poursuites d'études (y compris après le BTS) et/ou de métiers. Il est fortement conseillé de dire ce que l'on attend de cette formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations	Engagement et missions extra-scolaires	Informations dans l'onglet projet de	Toute activité marquant l'engagement au sein de l'actuel établissement (participation	Complémentaire

péri ou extra-scolaires		formation	au conseil d'administration, à la maison des lycéens...) ou en tant qu'engagement citoyen (bénévole ...) sera perçu comme un plus dans l'étude du dossier	
-------------------------	--	-----------	---	--

Signature :

Claude GRILLET,
Proviseur de l'établissement Lycée Charlie Chaplin